

Conditions Générales de Vente (CGV)

Société J2AJ

Lavage automobile à domicile – Avec ou sans eau – Produits éco-labellisés

Coordonnées :

Email : j2aj@yahoo.com

Zone d'intervention : Normandie, France

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des relations contractuelles entre **J2AJ** (ci-après « le Prestataire ») et toute personne physique ou morale (ci-après « le Client ») sollicitant une prestation de lavage automobile à domicile.

Toute commande ou demande de prestation implique **acceptation pleine et entière** des présentes CGV. Elles sont consultables à tout moment sur le site internet du Prestataire.

Article 2 – Prestations

Le Prestataire propose :

- Le lavage intérieur et/ou extérieur de véhicules,
- Des prestations avec ou sans eau,
- Des interventions à domicile, sur le lieu de travail ou sur tout site convenu avec le Client.

Toutes les prestations sont réalisées à l'aide de **produits éco-labellisés**.

Le Prestataire peut refuser toute intervention en cas de :

- Risque pour la sécurité ou l'intégrité du véhicule,
 - Conditions d'accès impossibles,
 - Conditions de propreté insuffisantes du lieu.
-

Article 3 – Commande et confirmation

Toute commande peut se faire par :

- Devis validé,
- Formulaire en ligne,
- Appel téléphonique ou email confirmé par le Prestataire.

La commande est considérée **ferme et définitive** dès confirmation écrite par le Prestataire.
Toute modification ou annulation doit être **acceptée par écrit** par les deux parties.

Article 4 – Tarifs et modalités de paiement

- Les tarifs sont en **euros (€) TTC**, sauf mention contraire.
- Paiement à la fin de chaque prestation ou selon modalités convenues.
- Moyens de paiement acceptés : carte, virement, chèque ou espèces.

En cas de retard de paiement, des **pénalités légales** peuvent s'appliquer conformément à l'article **L441-10 du Code de commerce**.

Article 5 – Annulation, report et non-présentation

- Annulation **≥48h avant** : aucun frais.
- Annulation **24-48h avant** : **50 % du montant dû**.
- Annulation **<24h ou absence** : **100 % du montant dû**.

Ces frais couvrent les déplacements, préparation et mobilisation du personnel.

Le Prestataire se réserve le droit de reporter ou annuler une prestation pour des raisons logistiques, météorologiques ou de sécurité, sans indemnité pour le Client.

Article 6 – Résiliation anticipée / Facture de clôture

Si le Client résilie le contrat ou met fin aux prestations :

- Une **facture de clôture** sera émise incluant :
 - Les interventions réalisées,
 - Les prestations programmées ou préparées,
 - Les frais de déplacement et logistique engagés.

Conformément aux articles **1103, 1193 et 1231-1 du Code civil**, toute résiliation unilatérale non justifiée ouvre droit à indemnisation du Prestataire.

Article 7 – Responsabilité

Le Prestataire s'engage à réaliser les prestations avec **professionnalisme et diligence**.

La responsabilité de **J2AJ** ne peut être engagée pour :

- Dommages préexistants sur le véhicule,
- Pannes mécaniques ou électriques indépendantes de son intervention,
- Perte ou détérioration d'objets laissés dans le véhicule.

En cas de dommages imputables au Prestataire, l'indemnisation est **limitée au montant de la prestation concernée**.

Article 8 – Obligations du Client

Le Client s'engage à :

1. Mettre le véhicule à disposition dans un **lieu accessible et sécurisé**,
2. Retirer tous les **objets de valeur**,
3. Fournir l'accès à **l'électricité ou à l'eau** si nécessaire pour la prestation.

Tout manquement à ces obligations peut entraîner report ou annulation de la prestation, sans remboursement des frais engagés.

Article 9 – Force majeure

Aucune des parties ne peut être tenue responsable si l'exécution du contrat est empêchée ou retardée par un événement de **force majeure**, article **1218 du Code civil**, notamment : intempéries, panne majeure, accident, grève, catastrophe naturelle, pandémie.

Article 10 – Données personnelles

Les informations collectées sont utilisées uniquement pour la gestion des commandes et le suivi client.

Conformément à la **loi Informatique et Libertés** et au **RGPD (UE 2016/679)**, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en contactant : **j2aj@yahoo.com**.

Article 11 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le **droit français**.

En cas de litige, et à défaut de résolution amiable, la compétence revient au **tribunal du ressort du siège social de J2AJ**.

Article 12 – Acceptation des CGV

La validation d'une commande vaut **acceptation entière et sans réserve** des présentes CGV.

Le Client reconnaît en avoir pris connaissance avant toute prestation.
